



MAIRIE DE MOUCHIN

124 route de Saint Amand
59310 MOUCHIN

Tél. 03 20 79 60 11
contact@mairie-mouchin.fr
www.mairie-mouchin.fr

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique

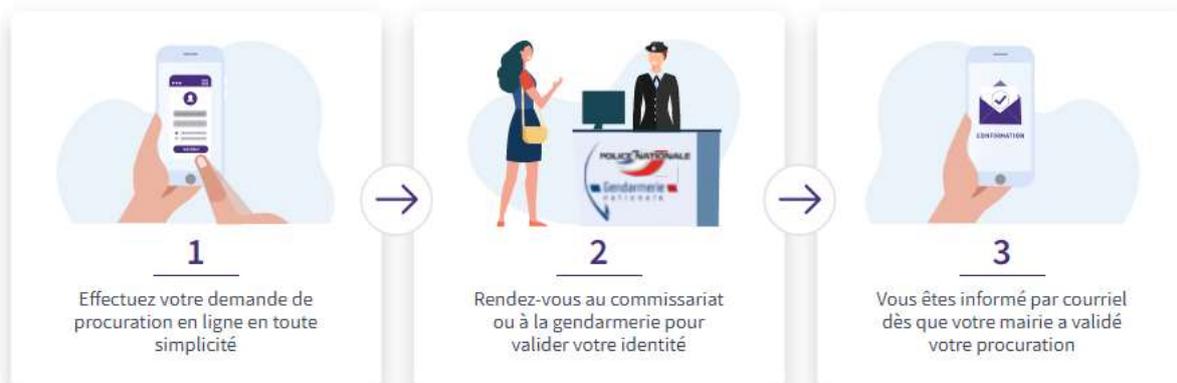
Madame, Monsieur,

Pour rappel, les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin 2021 de 8h à 18h. Ces élections sont essentielles pour votre quotidien : action sociale, collèges, lycées, transports scolaires, emploi, subvention d'équipement pour les communes...

Pour venir voter, seuls les gestes barrières restent imposés par les règles sanitaires (port du masque). Vous pouvez ramener votre stylo personnel.

La procédure pour les procurations reste identique. Vous devez toujours vous déplacer dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie pour l'établir.

Vous avez néanmoins la possibilité de faire une pré-demande sur le site www.maprocuration.gouv.fr



Pour ces deux scrutins, **chaque mandataire peut disposer de deux procurations**. Ces procurations sont valables pour les 2 scrutins puisque ceux-ci se déroulent le même jour. Elles peuvent également être valables pour le 1^{er} tour, le 2^{ème} tour ou les 2 tours.

Pour des questions sanitaires, les **2 tours des 2 scrutins se dérouleront au foyer rural (un sens de circulation sera mis en place)**. Seule une pièce d'identité reste obligatoire pour venir voter.

Nous cherchons encore des volontaires pour le dépouillement, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour de plus amples renseignements.

Merci de votre participation et compréhension.